

Réf: Dossier 482340

## Avis de constitution

### SOCIETE « CHARIS SERVICES IVOIRE »

Siège Abidjan yopougon académie, Lot 472, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2026, et enregistrés le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARIS SERVICES IVOIRE »

Objet : -TRANSFERT D'ARGENT MOBILE MONEY  
-VENTE ET FOURNITURE DE MATERIELS DE BUREAU

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan yopougon académie, Lot 472, Ilot 41

Dirigeant(s) Mlle KOFFI MARINETTE AMENAN EUNICE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01886 du 10/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09691/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

